



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉES D'AUGE ET DU MERLERAULT

CDCVAM Terre de Richesses Magazine 2020

Lettre d'information n°6 - FEVRIER 2020

L'année a bien débuté. Les professionnels de santé ont investi le PSLA à Vimoutiers. La saison culturelle a repris avec un spectacle musical haut en couleur. Le service déchets travaille sur l'harmonisation du tri sélectif sur le territoire. La MSap aide et conseille plus de 120 personnes par semaine. Du baume au coeur pour une belle année au service des habitants !

Marina Khalidi - service communication



SAPEURS-POMPIERS

Mercredi 5 février au Téléc centre de Vimoutiers, Mme Mayzaud, Présidente de la Communauté de Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault, a reçu le Colonel Dominique Portenard, directeur départemental du Service d'Incendie et de Secours de l'Orne, le Capitaine Eric Guais, chargé de mission volontariat du SDIS, et les 5 sapeurs-pompiers volontaires, agents de la CDCVAM. Cette réunion avait pour objectif la signature de la convention de disponibilité des Sapeurs-pompiers volontaires durant leur temps de travail. Elle vise à préciser les modalités de la disponibilité opérationnelle et de la formation accomplie par ces sapeurs-pompiers volontaires, employés de la CDCVAM.

Un vrai engagement, une responsabilité citoyenne que l'on ne peut que féliciter !

Citons : Bessy (Le Merlerault), Jérôme (Sainte Gauburge Sainte Colombe), Philippe (Gacé), Simon et Fabien (Vimoutiers)

[Lien](#)



Ecole intercommunale de musique

Belle présentation de l'Ecole de Musique Intercommunale par ses élèves et son orchestre d'harmonie :

C'est, salle du Tahiti à Gacé, devant un nombreux public composé surtout de ses élèves et de leur famille que l'Ecole de Musique de la CDC des Vallées d'Auge et du Merlerault dirigée par Raymond Lapie, a donné son concert annuel. En ouverture, sept oeuvres, allant de Rossini à Elton John ont été interprétées avec brio par l'orchestre d'harmonie de l'école composé, en grande partie, de ses professeurs et des élèves anciens ou nouveaux. Avant de laisser la place aux différentes classes de musique, Jean-Marie Choulet Président de la Commission Culture de la CDC s'est adressé au public, pour dire combien le travail de l'école donnait entière satisfaction au Conseil communautaire qui continuera de lui apporter son soutien, espérant voir son effectif toujours en progression. Puis encadrés par leur professeur, se sont présentés les élèves des classes de batterie, de formation musicale, de clarinette, de piano, de saxophone et de guitare. Et l'ensemble, entrecoupé par la prestation du "Sextuor" dans deux musiques de Brassens et de Claude Bolling. Aux lumières Stéphane Dif.

Rendez-vous le 28 mars à Vimoutiers pour le concert des professeurs et de l'Ensemble instrumental.

[Lien](#)



Agenda

Aides financières pour améliorer votre logement:
Pour une information personnalisée et gratuite, un conseiller SOLIHA mandaté par la CDC vous accueille les 4ième vendredi du mois, de 10h à 12h à Gacé, Le Merlerault et Vimoutiers.

[Lien](#)



Administration

Conseil communautaire le 11/02 - DOB
Vote du Budget : 10/03

[Lien](#)



Flash Infos

Coup de coeur de la saison culturelle: spectacle musical de Blond, Blond and Blond, le 13 février à 20h30 à la salle Tahiti à Gacé
Concert du groupe Diwan de Biskra, le 22 février à 20h30 à la salle des fêtes à Echauffour

[Lien](#)



ZOOM SUR ... le service des déchets

3 questions à Laurent CHIESA, directeur du service déchets

- Comment se passe votre transition du SICDOM à la CDCVAM ?

Pour le moment, tout se met en place petit à petit. L'équipe "déchets" est en place avec une continuité des services sur l'ensemble du territoire. La reprise du service dédié aux déchets est un véritable challenge, surtout la première année, afin de lisser les consignes de tri (différentes selon la partie du territoire dans lequel vous vous trouvez), les déchetteries qui n'ont pas toutes le même mode de fonctionnement, ainsi que les modes de collecte qui sont épars sur le territoire. Le mot d'ordre de l'année 2020 sera l'uniformisation et la simplification des consignes de tri et des modes de collecte tout en respectant les contraintes locales.

Dans les projets à court terme, nous avons la sécurisation des points de collecte du tri et des ordures ménagères, la remise en état du parc de conteneurs et l'optimisation de certaines déchetteries, ainsi que l'exemplarité de notre communauté de communes en terme de tri sélectif au sein même de tous nos services. Cela représente beaucoup de travail et va prendre du temps. Cette année sera également l'occasion de relancer tous les marchés que ce soit pour les ordures ménagères, le tri sélectif ou bien les déchetteries et ainsi de donner une congruence à notre territoire dès l'année prochaine.

- Quel sont vos conseils écolos ?

Alors par ordre d'importance je dirais :

- Réduire ses déchets et son impact écologique en consommant différemment (achat en vrac, produits peu ou non polluants, produits "pauvres en emballage", etc..), éviter le gaspillage alimentaire, réutiliser, réparer ce qui peut l'être, donner ce qui est encore en bon état et ne nous sert plus.

- Trier ces déchets bien évidemment! Il est crucial de réduire le volume de nos déchets mis en décharge ou en incinération au profit du recyclage. Chaque déchet qui n'est pas trié est potentiellement une matière première que nous arrachons à notre planète.

Nous devons protéger l'environnement en économisant les matières premières. Le recyclage est un des moyens pour parvenir à ces fins. Il permet également de contenir l'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères par la vente des matières ainsi triées qui équilibrent le budget du service. Le tri doit être sérieux, systématique et appliqué afin d'éviter les erreurs et de maximiser le recyclage.

- Composter quand c'est possible! Les déchets fermentescibles (épluchures, restes de riz/pâtes/pain, filtres et marc de café, etc..) représentent 33% du poids de notre poubelle. Ces déchets peuvent être "évités" en les valorisant directement à domicile sous forme de compostage qui fera un amendement naturel pour votre jardin potager ou pour vos plantations florales. On pourra y mettre aussi son gazon qui est un coût non négligeable pour les déchetteries.

- Quelles sont les animations proposées et pour qui ?

Les animations sur le monde des déchets peuvent être proposées aux scolaires (de la petite section au lycée), qui sont un public incontournable en tant qu'acteurs de notre avenir. Elles se déclinent avec différents supports selon l'âge et le niveau. Des visites d'installations sont également possibles lorsque la proximité ou le budget s'y prêtent. Ces animations vont de la fabrication de papier recyclé pour expliquer le processus du recyclage en passant par le tri des déchets, l'éco-consommation ou encore l'explication du circuit des déchets et de la notion de développement durable.

Des animations "grand public" s'adressent également aux associations dans le cadre de leurs réunions, de conseils municipaux, de manifestations ayant un intérêt écologique, aux entreprises souhaitant s'informer, et ainsi expliquer les enjeux environnementaux actuels et à venir.



Petite info du territoire

Le grand gagnant du 100ième Prix d'Amérique, dimanche 26 janvier, est né dans le Haras St Martin à Echauffour. Pur cru de notre territoire, Face Time Bourbon, trotteur de 5 ans, fils de Ready Cash, s'est imposé dans les derniers mètres. "C'est un phénomène", s'est exprimé Sébastien Guarato au micro de la chaîne Equidia, "c'est un cheval qui a tout. Il est facile à driver, il va tout seul, c'est comme un galopeur." L'entraîneur omais avait décroché deux victoires auparavant avec Bold Eagle, le demi-frère de Face Time Bourbon.

La future star a fait une excellente course lors du Prix de France, dimanche 9 février, se plaçant deuxième.

Photo © Maxppp - IAN LANGSDONEPANewscomMaxPPP



L'entreprise du mois... DELF Cadres d'Art

Depuis 70 ans, DELF Cadres d'Art se spécialise dans la fabrication à la main de cadres en bois pour les tableaux et miroirs, ainsi que de panneaux décoratifs. Petite structure à taille humaine, l'entreprise a déménagé son atelier de Nice à Vimoutiers en 2014. Toute la production est effectuée dans cet atelier artisanal et distribuée soit dans le magasin situé à Paris, soit expédiée directement aux particuliers (40% de la clientèle dont une majorité, français). Elle est aussi exportée à tous les professionnels, en France et dans le monde, notamment grâce au bureau en Allemagne.

Xavier André dirige l'entreprise depuis 2008. Il gère une équipe de 9 salariés dans l'atelier, qui ont été formés par l'entreprise, et deux travaillant dans le magasin de Paris, 19 rue de Penthièvre, 75008 Paris, créé en 1970. Les techniques sont minutieuses. Les compétences doivent inclure avant tout de la sensibilité. C'est de l'art. Le graveur veille sur les motifs, le doreur, lui, joue avec la texture et la lumière. Tous ont à cœur de valoriser leur savoir-faire et leur créativité. « Il y a peu de mécanique », explique Mr André, « la fabrication compte 26 opérations pour la gravure et la moulure. »

Le bois est un bois spécifique, sans nœud et qui subit peu l'humidité ou la chaleur. Il est assemblé et les angles sont enduits pour une finition parfaite. De nombreux modèles existent dans le catalogue et peuvent également être adaptés à la demande. Les couleurs et des motifs sont déclinables presque à l'infini. Le style va de Louis XVI au contemporain. Plusieurs tailles sont disponibles. Le tarif dépend donc de la complexité du cadre commandé. Reconnu pour leur prestation, DELF Cadres d'art a reçu en 2017, le Label Entreprise du Patrimoine Vivant.

Le planning par semaine est rigoureux. Les délais doivent être toujours respectés, ceci afin de satisfaire leurs divers clients. En 2018, le Musée des Beaux-Arts de Besançon a commandé une cinquantaine de cadres. Des décorateurs d'intérieur ont référencé l'entreprise au Château de Versailles. Des galeries, des magasins, des salons, mais encore, les entreprises de luxe Chanel ou Louis Vuitton, des personnalités telles que le Roi du Maroc, ont fait appel au talent de l'Atelier Delf Cadres d'art.

Aujourd'hui, évoluant dans un marché compliqué, Xavier André mentionne sa volonté de « créer de nouveaux cadres selon l'inspiration et la demande ». Il souhaite développer les panneaux décoratifs, ces grandes pièces de bois à motif, prisées par les restaurants et les hôtels. Grâce à son nouveau site internet sobre et élégant, il peut faire évoluer son catalogue plus facilement et toucher un plus grand nombre de cibles. Un atout moderne pour une entreprise fondée sur les traditions manuelles ancestrales.

DELF Cadres d'Art L'ATELIER

5, rue Gérard Renault
61120 Vimoutiers
Tel. 00-33-(0)2-33-36-18-46
Fax : 00-33-(0)2-33-36-62-27
www.delf-cadres.com

Envie de figurer dans la prochaine newsletter CDCVAM, contactez-nous au 02 33 67 54 85 ou à economie@cdcvam.fr.



**Communauté des communes
des Vallées d'Auge et du
Merlerault**

Siège: rue Pernelle - 61120
Vimoutiers
contact@cdcvam.fr



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Communauté des Communes
des Vallées d'Auge et du Merlerault.

[Se désinscrire](#)



© 2019 Communauté des Communes des Vallées d'Auge et du Merlerault